

----- Message transféré -----

**Sujet** :[INTERNET] projet d'arrêté portant ouverture et clôture de la chasse pour la campagne 2024-2025 dans le département de la Sarthe.

**Date** :Thu, 4 Apr 2024 08:16:55 +0000 (UTC)

**De** :Sellin Martine

**Pour** :pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr <pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr>

Je tiens à vous faire part de mon opposition à la période complémentaire de chasse du blaireau sous terre.

Pourquoi un tel acharnement ? n'y a t-il pas une autre alternative ?

les dégâts que ces animaux peuvent occasionner dans les cultures sont peu importants et très localisés.

De plus cette pratique est BARBARE, d'un autre temps et indigne d'un pays comme la France !

Les blaireaux ont déjà suffisamment de raisons de disparaître étant donné que leur habitat est de plus en plus rare, dû à sa destruction par l'homme.

Je ne parle même pas de la circulation routière qui contribue à éliminer ces animaux....

**AVIS DEFAVORABLE**

MSellin

Enseignante